

Règlement Montée des Belleville
--

1. Participation

La montée des Belleville est une compétition de cyclisme sur route organisée par « Association Florian Hudry Cycling Project » ouverte à toutes et à tous à partir de 18 ans sous conditions d'avoir un certificat médical autorisant la pratique du cyclisme en compétition datant de moins d'un an à la date de l'épreuve ou d'une licence FFC, FSG, UFOLEP, FFtri de l'année en cours.

Les mineurs sont autorisés avec une autorisation parentale.

Le port du casque est obligatoire.

L'inscription se fait uniquement en ligne sur Eventicom.fr

2. Compétition

L'organisateur met en place une voiture ouvreuse ainsi que des motos et une voiture de fin de course néanmoins, la montée des Belleville se déroule sur une route ouverte à la circulation. Tous les participants doivent respecter le code de la route et rester sur la droite de la route.

Tout concurrents ne respectant pas le code de la route pourra se voir disqualifier de la course.

3. Classement

Les 3 premiers hommes et 3 premières femmes du scratch et par catégories seront récompensés.

Moins de 18 ans / 18-29 ans / 30-39 ans / 40-49 ans / 50-59 ans / + de 60 ans

Année de naissance allant avec l'âge retenu de l'année en cours.

La remise des prix se fera aux alentours de la ligne d'arrivée environ 1 heure après l'arrivée du premier concurrent.

4. Modalité de remboursement

L'inscription est nominative, ferme et définitive.

Une option remboursement est proposé lors de l'inscription en ligne. En cas de demande de remboursement l'organisateur ne pourra pas rembourser le participant quel que soit le motif si celui-ci n'a pas pris l'assurance annulation. Dans le cas où il a souscrit l'assurance, le participant devra voir directement avec l'assurance.